



Mairie - B.P. 29

33140

Réalisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
de la commune de CADAUJAC

Enquête d'évaluation

sur les nuisances sonores résultant des infrastructures de transport
terrestre

Madame, Monsieur,

En février 2008, la commune de CADAUJAC a publié sur son site Internet la **cartographie du bruit** du territoire, conformément à une directive européenne du 25 juin 2004, transposée en droit interne depuis codifié.

Cette carte constitue, désormais, un état des lieux sur les niveaux de bruits ambiants émis par les **grandes infrastructures de transport terrestre**, calculés sur une durée moyenne de 24 heures et en période de nuit (voie ferrée, autoroute, ancienne nationale).

Corrélativement, un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** doit être élaboré. Il est destiné à fixer des mesures pour lutter contre cette nuisance, la principale dénoncée par les Français, et dont les conséquences soulèvent, aujourd'hui, un véritable **problème de santé publique**.

« **Agir à la source** », « **préserver les zones calmes** » et **responsabiliser** plus que jamais les gestionnaires des infrastructures en cause constituent les objectifs majeurs de ce Plan.

Par ailleurs, le décret du 3 mai 2002 relatif aux subventions accordées par l'État concernant les opérations d'isolation acoustique des points noirs du bruit des réseaux routier et ferroviaire nationaux permet d'obtenir, par le Préfet, des aides pour les travaux nécessaires à l'isolation acoustique dans les secteurs présentant ces vulnérabilités.

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic obligatoire, et en vue d'en tirer un bilan reprenant les enjeux soulevés au plus près du terrain, **votre contribution à ce projet**, en tant qu'habitant de CADAUJAC, nous aidera à cerner au plus juste les réalités et les besoins locaux, à partir desquels nous pourrons :

- engager des réflexions prospectives
- négocier avec les services de l'État compétents
- proposer, voire soumettre aux gestionnaires des réseaux concernés des mesures concrètes et efficaces, dans le temps et dans l'espace.

Vos réponses nous guideront pour déterminer les **besoins les plus urgents à satisfaire**, la **priorité des secteurs à traiter**, le maintien indispensable du **cadre de vie**.

La portée de cette étude étant strictement d'intérêt général, il est inutile de nous préciser, en retour, vos coordonnées personnelles.

Attention : cette étude ne porte pas sur les nuisances sonores résultant des bruits de voisinage et des relations entre particuliers, mais uniquement celles émises par la présence des infrastructures de transport.

Le cas contraire, il ne sera pas tenu compte de vos réponses.

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir retourner le formulaire d'enquête ci-joint en Mairie de CADAUJAC, et dans la mesure du possible, avant le 15 septembre 2008.

Le Maire, Francis GAZEAU.

Ville de CADAUJAC - Enquête d'évaluation

sur les nuisances sonores résultant des infrastructures de transport terrestre

Merci d'entourer les réponses correspondant à la situation de l'immeuble (plusieurs solutions possibles dans chaque rubrique)

<p><input type="checkbox"/> Localisation de l'habitation / de l'établissement L'immeuble est-il situé à proximité immédiate :</p> <p>1- de l'autoroute A62</p> <p>2- de la R.D. 1113 (ancienne R.N.113)</p> <p>3- d'une route départementale (hors agglomération)</p> <p>4- d'une route départementale (en agglomération)</p> <p>5- d'une voie communale en agglomération</p> <p>6- de la voie ferrée</p> <p>7- autre (à préciser) :</p> <p>8- Nom de la voie source de nuisance :</p> <p>9- Identification du quartier – secteur de résidence :</p>	<p><input type="checkbox"/> Appréciation de la distance de l'habitation par rapport à la source d'émission en cause (estimation)</p> <p>10- à l'alignement de la voie</p> <p>11- entre 6 - 10 m</p> <p>12- entre 20 - 50 m</p> <p>13- entre 60 - 100 m</p> <p>14- moins de 200 m</p> <p>15- moins de 500 m</p> <p>16- plus de 500 m</p> <p>17- plus d'1 km</p>
<p><input type="checkbox"/> Appréciation personnelle du milieu résidentiel</p> <p>18- une zone urbaine à caractère central et à forte densité</p> <p>19- une zone urbaine pavillonnaire à caractère péricentral (habitat en lotissements...)</p> <p>20- une zone de mixités urbaines fonctionnelles et de centralités (habitat, commerces, services, établissements d'enseignement...)</p> <p>21- une zone naturelle</p> <p>22- une zone agricole</p> <p>23- une zone artisanale ou à proximité immédiate (habitat et activités, logements de fonction...)</p>	<p><input type="checkbox"/> Qualité sonore ambiante ressentie dans le quartier</p> <p>24- mauvaise</p> <p>25- moyenne</p> <p>26- bonne</p> <p><input type="checkbox"/> Nécessité d'actions et de mesures de protection</p> <p>27- oui, à court terme</p> <p>28- oui, d'urgence</p> <p>29- non, car zone calme</p>

<p><input type="checkbox"/> Seuil d'acceptabilité du niveau du bruit</p> <p>30- supportable</p> <p>31- excessif</p> <p>32- insupportable</p> <p>33- pas de gêne particulière</p>	<p><input type="checkbox"/> Antériorité de l'habitation par rapport à la source sonore</p> <p>34- oui</p> <p>35- non</p> <p>36- si possible, année de construction :</p>
<p><input type="checkbox"/> Protection de l'habitat L'immeuble est-il protégé contre le bruit ambiant ?</p> <p>37- oui (construction neuve)</p> <p>38- oui (construction existante)</p> <p>39- non</p> <p>40- autres protections qu'en façade (<i>dans ce cas, description sommaire</i>).....</p> <p>41- dans l'attente d'une intervention des pouvoirs publics</p>	<p><input type="checkbox"/> Origine du traitement acoustique de l'immeuble</p> <p>42- obligation suite à l'obtention d'une autorisation administrative (permis de construire....)</p> <p>43- initiative personnelle</p> <p>44- choix et conseils architecturaux</p>
<p><input type="checkbox"/> Isolations phoniques de l'A62</p> <p>(Ne répondre que si l'immeuble est concerné) Connaissance de la tenue d'une enquête publique « <i>Murs Anti Bruit</i> » en juillet 2004 ?</p> <p>45- oui</p> <p>46- non</p> <p>47- participation à l'enquête</p> <p>48- non participation à l'enquête</p> <p>Efficacité des protections phoniques depuis leur construction en 2006-2007</p> <p>49- oui</p> <p>50- non</p> <p>51- plus de bruit</p> <p>52- moins de bruit</p> <p>53- pas de gêne</p> <p>Conséquence sur le confort acoustique</p> <p>54- amélioré</p> <p>55- dégradé</p> <p>56- sans effet</p>	<p><input type="checkbox"/> Sentiment d'augmentation / diminution du trafic et des déplacements urbains - interurbains – autoroutiers - ferroviaires</p> <p>57- diminution du trafic autoroutier</p> <p>58- augmentation du trafic autoroutier</p> <p>59- diminution du trafic ferroviaire</p> <p>60- augmentation du trafic ferroviaire</p> <p>61- augmentation du trafic urbain</p> <p>62- diminution du trafic urbain</p> <p>63- stabilité du trafic</p> <p>64- sans opinion particulière</p> <p><input type="checkbox"/> Attentes et comportements des usagers des moyens de transports terrestres</p> <p>65- encourager les transports en commun avec une politique locale renforcée</p> <p>66- privilégier le transport ferroviaire au détriment du routier / et - ou autoroutier</p> <p>67- politique de réduction / modération des vitesses actuelles</p> <p>68- sans opinion particulière</p>

<p>☐ Mesures de protection à la source (actions sur le bruit routier relevant de la compétence communale) –</p> <p>69- aménager la voirie routière et régulation du trafic (zones 30 - ralentisseurs, giratoires...)</p> <p>70- choix dans les revêtements routiers</p> <p>71- mesures de restrictions horaires et sectorielles pour certains types de véhicules</p> <p>72- mise en place de plans de circulation</p> <p>73- partage de la voirie (moins de signalisations dans les rues les moins circulées)</p> <p>74- privilégier les liaisons douces (piétons – cyclistes)</p> <p>75- autres solutions (description sommaire).....</p> <p>76- sans opinion</p>	<p>☐ Mesures de préservation / création des zones calmes</p> <p>Craintes sur les conséquences sonores des projets urbains envisagés dans le voisinage proche, attentes</p> <p>77- oui</p> <p>78- non</p> <p>79- non concerné (éloignement)</p> <p>80- optimiste</p> <p>81- pessimiste</p> <p>Nécessités d' «ambiances urbaines » (espaces publics de loisirs et de détente paysagers, espaces piétonniers dédiés dans les opérations d'aménagement d'ensemble)</p> <p>82- oui (opérations futures)</p> <p>83- oui (espaces publics actuels)</p> <p>84- non (refus)</p> <p>85- non concerné</p>
<p>Nous vous remercions de votre participation. Les résultats de cette enquête seront publiés au mois d'octobre 2008.</p>	